

« Dresser les emplois contre le climat n'a pas de sens »

INDUSTRIE Le secteur papetier veut réduire sa dépendance aux énergies fossiles de 80 %

► Pour le patron de la Confédération européenne des producteurs de papier, compétitivité et décarbonation vont de pair.
► L'industrie papetière veut investir 44 milliards d'ici à 2050.
► Et ne veut plus se contenter uniquement du papier.

siles (le gaz). On peut remplacer celles-ci par de la biomasse en utilisant des résidus non valorisés de notre production. Notre industrie pourrait aussi jouer un rôle pour équilibrer le réseau électrique dans un marché de l'énergie qui évoluera de façon imprévisible vu le poids croissant des énergies renouvelables. Nous pourrions, lorsqu'il y a des baisses de production, nous effacer du marché temporairement ou vendre sur ce marché une partie de l'électricité que l'on produit

dans nos unités de cogénération.

Produire du papier demandera toujours énormément d'énergie. Ces améliorations seront-elles suffisantes pour atteindre vos objectifs ?

Non. Il faudra une transformation de fond de l'outil industriel en remplaçant les technologies actuelles par des technologies de rupture. Nous plaçons beaucoup d'espoir dans le « deep eutectic solvent ». C'est un solvant naturel qui nous permet d'isoler la

fibres du bois dont on a besoin tout en décomposant d'un point de vue moléculaire tout le reste. Cette technologie nous permet d'obtenir une pâte à papier de meilleure qualité tout en récupérant des bioproduits secondaires qui sont valorisables.

En quoi cette technologie permet-elle de réduire le CO₂ ?

Le processus de transformation du bois en pâte à papier requiert beaucoup moins d'énergie et d'eau.

Où en êtes-vous dans son développement ?

On a créé un consortium européen pour la développer qui regroupe quatorze industriels, des centres de recherche, des équipementiers... Cette technologie existe en labo. On espère avoir un site pilote dans les deux à trois prochaines années. Elle devrait être largement disponible pour 2025.

Encore faut-il que vos membres l'adoptent...

Tout cela sera lié au cycle de vie de nos usines. Nous en avons 900 en Europe. Elles sont relativement jeunes. Lorsque les investissements de renouvellement de ces usines devront être réalisés, il faudra veiller à ce qu'on utilise des technologies du XXI^e siècle et non du XX^e siècle. Il faut un alignement des agendas : recherche, capacité de financement, politique.

Combien cela va-t-il coûter ?

Depuis 2010, le secteur investit 3,5 milliards par an. Pour que les mesures de décarbonation identifiées soient mises en place et portent leurs fruits, il faudra investir 24 milliards de plus jusqu'en 2050. Il faudra aussi investir 20 milliards de plus pour permettre à nos usines de produire de nouveaux produits à valeur ajoutée (voir ci-dessous).

D'où viendra cet argent ?

Il faut que les entreprises puissent construire des marges pour investir. Pour cela, l'industrie a besoin d'une visibilité sur le prix du carbone. Il faut arrêter de lui faire porter le coût de la transition énergétique en transférant le prix carbone dans le prix de l'électricité.

C'est un énorme problème pour nous. Il faut aussi qu'on puisse s'engager sur le marché de l'énergie - éventuellement en concurrence directe avec les grands électriciens - et qu'on puisse être rémunéré pour le rôle que l'on jouerait dans l'équilibre du marché. Si on n'offre pas un cadre qui permet la transformation totale de notre base industrielle, les nouvelles capacités de production se déploieront ailleurs, là où l'environnement en termes de prévisibilité et de soutien à l'investissement sera le plus attractif. ■

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

ENTRETIEN

Deuxième plus grosse consommatrice d'électricité en Europe derrière la chimie. Quatrième plus grosse consommatrice d'énergie au sens large après la chimie, la machinerie et la sidérurgie. L'industrie papetière est une grosse émettrice de CO₂. Forcée de se réinventer pour s'inscrire dans le cadre des politiques de lutte contre le réchauffement climatique (accords de Paris), celle-ci s'est fixé des objectifs ambitieux : réduire sa dépendance aux énergies fossiles de 80 % d'ici 2050 et créer 50 % de valeur ajoutée supplémentaire. Pour ce faire, elle compte investir 44 milliards d'euros.

Ce défi écologique est vu comme une opportunité de redonner un rôle de leader mondial à l'industrie européenne du papier. « Dresser les emplois contre le climat comme le fait Trump n'a pas de sens », réagit Sylvain Lhôte, directeur général de la Confédération européenne des producteurs de papier. Nous sommes persuadés que la décarbonation peut aller de pair avec compétitivité si on fait les choses de façon intelligente. »

Comment comptez-vous réduire votre empreinte carbone de 80 % tout en déployant votre secteur ? En introduisant de nouvelles technologies de production mais aussi en lançant de nouveaux produits à base de fibres de bois tout à fait différents.

Commençons par les nouvelles technologies de production...

On peut travailler sur l'efficacité énergétique. Grâce à la digitalisation des processus industriels, on va pouvoir optimiser nos outils et obtenir des gains considérables au niveau de la consommation d'énergie, d'eau... Une autre piste est le changement de combustible. Aujourd'hui, on est très dépendant des énergies fos-



Sylvain Lhôte, directeur général de la Confédération européenne des producteurs de papier. © BRUNO DALIMONTE

LES UTILISATIONS

Extensible, intelligent... le papier a du répondant

L'industrie papetière veut, un peu à l'instar de l'industrie pétrochimique, produire un grand nombre de sous-produits à valeur ajoutée à côté de son cœur de métier qui est la production de pâte à papier. De la pharmacie à l'alimentaire en passant par la construction, les fibres de bois peuvent avoir des applications assez surprenantes.

► **Pharmacie.** On peut utiliser des substrats à base de fibres de bois comme support pour de la culture de cellules.

► **Alimentaire.** Un producteur norvégien de papier a réussi à fabriquer de la vanilline, la molécule qui donne le goût de la vanille, en utilisant des fibres de bois.

► **Papier extensible.** Il a un taux d'élasticité pouvant aller jusqu'à 20 %. Ce papier qui ne se déchire pas a été créé non pas en ayant recours à des additifs mais en maîtrisant au niveau moléculaire le processus d'assemblage des fibres entre elles. Ce papier a des applications au niveau industriel (filtres) mais aussi dans la consommation courante (sacs).

► **Emballage intelligent.** Demain,

les boîtes en carton utilisées dans l'e-commerce contiendront une puce RFID intégrée qui permettra de suivre le colis durant toute la livraison.

► **Le papier intelligent.** C'est un papier sur lequel on peut imprimer des circuits électriques. Exemple : un formulaire avec des cases à cocher qui, une fois rempli, communique automatiquement les résultats à un serveur via des technologies sans fil comme le NFC.

► **Les matériaux ultrarésistants.** Certaines sociétés développent des casques de chantier ou des casques de vélo en papier. D'autres fabriquent des fibres de carbone à base de li-

gnine, l'un des composants du bois. Ces fibres sont utilisées pour renforcer des structures qui doivent rester légères, comme des raquettes de tennis, des skis...

► **Biodiesel.** Avec la liqueur noire, résidu de la production de pâte à papier, on peut produire du biodiesel.

► **Mousse isolante.** La fibre de bois permet la fabrication de mousses à grande capacité d'isolation et de faible épaisseur.

► **Substitut à la pétrochimie.** L'industrie papetière peut produire de la térébenthine (solvant) à base de bois alors qu'aujourd'hui, celle-ci est le plus souvent issue de la pétrochimie.

LES BRÈVES

L'agriculture bio en plein boom

Le bio a le vent en poupe dans l'agriculture européenne, surfant sur une demande accrue des consommateurs pour des aliments sains. Selon les statistiques européennes les plus récentes, datant de 2015, la consommation de produits bio dans l'Europe des 28 est estimée à 28,3 milliards d'euros en 2015, 70 % de ce total étant consommé dans quatre pays (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni). Le premier marché bio de toute l'Europe est l'Allemagne, qui a quadruplé en quinze ans, avec 8,62 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015, soit 5 % de toute l'alimentation consommée dans le pays. Quant à la production bio, en 2015, quatre pays représentaient à eux seuls plus de la moitié (53 %) des surfaces européennes en bio : l'Espagne, premier des 28 avec 1,96 million d'hectares (+21,9 % par rapport à 2010), l'Italie (1,5 M ha, +34 %), la France (1,36 M ha, +61 %) et l'Allemagne (1,06 M ha, +7 %). (b)

SALAIRES

Chèques-repas et écochèques toujours plus populaires

Quelque 1,7 million de travailleurs belges ont reçu en 2016 une partie de leur salaire en chèques-repas. La somme totale des chèques-repas versés atteint 2,2 milliards d'euros, soit 10 % de plus qu'en 2015. Une hausse qui s'explique par le nombre croissant de Belges recevant cet avantage, mais aussi par l'augmentation du montant maximum par chèque (de 7 à 8 euros par jour presté). Le montant moyen par travailleur est passé de 1.217 à 1.309 euros par an.

Les écochèques gagnent aussi en popularité et ont été intégrés au package salarial de 1,58 million de Belges en 2016 (125.000 de plus qu'en 2015) pour un total de 232 millions d'euros. (b)

ÉNERGIE

Les fournisseurs en recours contre le modèle de facturation wallon

Les fournisseurs d'énergie ont introduit trois recours devant la Cour constitutionnelle contre un article du décret wallon prévoyant que tous les coûts liés à l'électricité et au gaz soient regroupés

dans la facture du client final, rapportait mardi *L'Echo*. Les recours sont introduits par la Febeg (Fédération belge des entreprises électriques et gazières) par Engie Electrabel et par Lampiris. Ils déplorent qu'en Wallonie, moins d'un quart des factures d'électricité concernent encore l'électricité proprement dite. Le reste couvre la distribution et le transport (41 %), les certificats verts et les taxes et autres prélèvements. C'est pourtant le fournisseur qui est chargé de faire tout le travail de facturation vis-à-vis du client, en assumant les risques en cas de

défauts de paiement. En 2013, la Febeg avait chiffré les frais irrécouvrables supportés par les fournisseurs à 37 millions d'euros. (b)

ZONE EURO

Le PIB en hausse de 0,6 % au deuxième trimestre

Le PIB a augmenté de 0,6 % dans la zone euro au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, annonce mardi Eurostat. Le PIB de l'UE-28 a augmenté dans les mêmes proportions. Au cours du premier trimestre 2017, le PIB avait progressé de 0,5 % dans les deux zones. (b)